



HAL
open science

L'indispensable inutilité de l'arbitraire du signe

Philippe Monneret

► **To cite this version:**

Philippe Monneret. L'indispensable inutilité de l'arbitraire du signe. La Submorphologie motivée de Georges Bohas : vers un nouveau paradigme en sciences du langage, Honoré Champion, pp.69-98, 2021, 9782745356246. hal-03959210

HAL Id: hal-03959210

<https://hal.science/hal-03959210v1>

Submitted on 27 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INDISPENSABLE INUTILITE DE L'ARBITRAIRE DU SIGNE

Les travaux de Georges Bohas sur la langue arabe, développés dans le cadre de la Théorie des Matrices et des Étymons, se caractérisent globalement par une contestation du principe de l'arbitraire du signe. Certes, il existe de toute évidence un axe d'opposition entre une théorie dans le cadre de laquelle on fait apparaître, au niveau des submorphèmes, une relation motivée entre le signifié et le signifiant et, d'autre part, ce principe dit parfois « saussurien » de l'arbitraire du signe. Mais si cette opposition a bien une réalité au plan de la politique de la recherche (le principe de l'arbitraire excluant, comme principe, toute recherche qui ne s'y conformerait pas), on pourrait être tenté, au plan conceptuel, de considérer qu'il existe entre l'arbitraire et la motivation une forme de complémentarité ou de compatibilité, voire des plans ou des niveaux distincts, où la motivation et l'arbitraire auraient tous deux leur rôle à jouer, chacun dans son ordre. De même que le principe de compositionnalité n'est pas menacé par le développement des recherches dans le domaine de la phraséologie ou des grammaires de construction, le principe linguistique de l'arbitraire ne serait pas directement affecté par les recherches qui s'inscrivent dans le champ de l'iconicité linguistique. La question demeure cependant de l'intérêt de ce fameux principe, de sorte que la critique qui nous semble la plus dirimante à l'égard du principe de l'arbitraire du signe n'est pas sa négation, la démonstration de son inexistence comme principe ou encore de sa secondarité, mais la mise en évidence de son inutilité pour la recherche en linguistique.

Mon propos est notamment motivé par ce que je perçois comme une évolution assez récente du point de vue des « saussuriens »¹ à l'égard des critiques de l'arbitraire de signe. Cette position nouvelle, que l'on pourrait nommer « intégrative », consiste non plus à défendre l'arbitraire saussurien contre ses détracteurs, mais à soutenir que Saussure n'avait absolument aucune objection à l'encontre de la motivation du signe ou de la description de l'iconicité dans les langues. Autrement dit, les « anti-arbitraristes » n'ont rien compris à Saussure puisque ce dernier n'est pas concerné par les critiques qu'ils lui adressent. Motivation et iconicité sont absorbées par le point de vue saussurien : elles deviennent saussuro-compatibles. A titre d'exemple, on verra comment cette position est magistralement illustrée par un article de John E. Joseph datant de 2015 et intitulé « Iconicity in Saussure's Linguistic Work, and why it does not contradict the arbitrariness of the sign ». Ce retournement me semble intéressant : puisqu'il n'est désormais plus possible d'ignorer les recherches sur l'iconicité, sur le symbolisme phonétique, sur la submorphologie ou la morphologie naturelle, on cherche à montrer que tout cela se trouvait déjà, au moins en germe, chez Saussure. Cocteau : « Puisque ces mystères me dépassent, feignons d'en être l'organisateur ». Que des saussuriens défendent une position saussurienne est bien naturel, mais cette nouvelle stratégie semble surtout révéler la progression des recherches qui mettent en évidence tout ce qui n'est pas arbitraire dans les langues. Bien entendu, une telle position suppose qu'on puisse faire tenir ensemble l'arbitraire et la motivation, ou l'arbitraire et l'iconique, et cela sous une forme plus élaborée que la simple « motivation relative ». L'idée consistant à dégager des plans d'analyse incommensurables répond à cette exigence : il y aura donc un premier plan d'analyse très général, disons « épistémologique », magnifique chorégraphie où valsent dans une parfaite harmonie intellectuelle l'arbitraire, la théorie de la valeur, la variété des langues et d'autres beaux concepts ; et puis un second plan d'analyse, « la mécanique des langues », qui sent plutôt l'atelier et oblige à se salir les mains, selon lequel le travail consiste à décrire dans le détail comment les langues sont faites, comment elles se structurent, comment elles s'organisent. C'est sur ce second plan que l'arbitraire perdrait toute pertinence et cèderait la place à toutes les motivations qu'on voudra trouver. Une autre stratégie, moins ambitieuse au plan théorique mais qui peut très bien venir en complément, repose sur la distinction entre langue et parole : l'arbitraire demeure le premier principe de la linguistique parce qu'il concerne le plan de la langue ; mais, au plan de la parole, des phénomènes de motivation et d'iconicité peuvent très bien intervenir.

¹ Je nomme ici « saussuriens » les chercheurs qui défendent le principe de l'arbitraire du signe dans au moins l'une de ses formulations saussuriennes, qu'il s'agisse du *Cours de linguistique générale* ou des écrits de Saussure. Il va de soi que « les saussuriens » ne désigne pas un groupe homogène : les saussuriens ne sont pas toujours d'accord entre eux. Mais je doute qu'un saussurien puisse adhérer à une réfutation de l'arbitraire du signe, quelle qu'en soit la forme.

Le débat sur la question de l'arbitraire du signe traverse l'histoire des idées linguistiques sous des formes très variées, qu'il est bien entendu impossible de résumer en quelques pages. Je me limiterai ici à quelques rappels visant à faire sentir la nouveauté de cette perspective « intégrative » qui vient d'être décrite.

On ne remontera pas au *Cratyle* ni aux débats post-platoniciens. Si l'on se concentre sur les périodes saussurienne et postsaussurienne, quatre positions principales ou « classiques » peuvent être dégagées² :

- la position arbitrariste saussurienne : le signe est arbitraire, c'est un principe ou un postulat de la linguistique générale (ou de la sémiologie) dont la formulation saussurienne est satisfaisante³ et qu'il est inutile de chercher à remettre en cause ;
- la position arbitrariste non saussurienne : le signe est arbitraire, mais pas au sens où l'entend Saussure (ou tout au moins le Saussure du *Cours de linguistique générale*) ;
- la position anti-arbitrariste : le signe n'est pas arbitraire ; le postulat saussurien est faux ;
- la position mixte : il y a un dosage de motivation et d'arbitraire dans tout signe ou dans tout système de signes.

Ces quatre positions sont observables très tôt, comme en témoigne la synthèse remarquable de Rudolph Engler, « Théorie et critique d'un principe saussurien : l'arbitraire du signe » publiée en 1962 dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*. Cet article présente d'une manière raisonnée l'ensemble des attestations du principe de l'arbitraire du signe dans le *CLG* et dans divers inédits de Saussure, puis analyse 70 références bibliographiques, publiées entre 1916 et 1961 et enfin répond, en s'appuyant sur les manuscrits non publiés de Saussure, à l'ensemble des objections formulées à l'encontre de la formulation saussurienne de l'arbitraire du signe. Selon Engler, les points qui sont discutés sont les suivants :

- 1) Place du principe dans le système linguistique de Saussure. La question est la suivante : le principe de l'arbitraire du signe appartient-il au domaine de la sémiologie, de la synchronie ou de la diachronie ?
- 2) Termes en jeu : l'arbitraire se situe-t-il entre le signe et l'objet ou entre le signifié et le signifiant ? Avons-nous un arbitraire du lien entre signifié et signifiant ou un arbitraire du signifiant (par rapport au signifié) ?
- 3) Arbitraire et nécessaire : le lien entre signifié et signifiant est arbitraire ou nécessaire ?
- 4) Signe et objet : même s'il considère que l'arbitraire se situe entre signifié et signifiant, Saussure s'est-il préoccupé du rapport entre signe et objet ?
- 5) Terminologie : la terminologie employée par Saussure a-t-elle varié au cours du temps ? Cette variation est-elle un indice de l'évolution de la pensée de Saussure sur la question de l'arbitraire.

Sans entrer dans le détail de ces questions dont certaines semblent aujourd'hui assez obsolètes, on notera que les réponses apportées par Rudolph Engler confirment que le principe de l'arbitraire, dans sa définition saussurienne, est inattaquable :

1) l'arbitraire appartient au domaine de la sémiologie, bien qu'il ait « forme linguistique particulière, caractérisée par la détermination réciproque des valeurs » (Engler 1962, 49), et qu'il se réalise en synchronie dans les langues particulières sous la forme d'un défaut de motivation. Engler est donc amené à distinguer trois formes de l'arbitraire : l'arbitraire sémiologique (du signe isolé), l'arbitraire de la langue (qui prend en compte la théorie de la valeur) et l'arbitraire d'une langue (l'absence de motivation dans un cas particulier d'une langue particulière).

2) On peut admettre aussi bien un arbitraire du lien entre signifiant et signifié qu'un arbitraire du signifiant (par rapport au signifié). Tout dépend de quel arbitraire il est question : « La délimitation réciproque des valeurs [arbitraire du lien entre signifiant et signifié] n'a son importance que dans la

² Pour une brève mais excellente contextualisation de la période saussurienne, voir Puech (2003).

³ Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il serait « l'inventeur » de ce principe.

langue. Pour la sémiologie, il suffit que le signifiant soit arbitraire par rapport au signifié » (Engler 1962, 53).

3) Pour Saussure, le signe est très clairement arbitraire, non pas nécessaire. Mais cela n'entre pas en contradiction avec les positions de Benveniste ou de Pichon : « L'entité concrète [...] présente à la conscience du sujet parlant, est en termes saussuriens ce que Benveniste et Pichon appellent la nécessité, la coalescence du signe » (Engler 1962, 54). Les deux positions sont compatibles, mais celle de Saussure présente la supériorité de se situer au plan de la langue et non pas de « l'entité concrète présente à la conscience du sujet parlant ».

4) Une note de Saussure, où il est question de l'« onymique », indique que Saussure, en dépit de la théorie de la valeur qui exclut que le signifié soit déterminé par un concept ou un objet extérieur, n'est pas complètement insensible à l'idée que des choses existent en ce bas monde. Voici l'une des citations qu'en donne Engler (1962, 59) :

N 15 « Item. Dès qu'il est question quelque part de la langue, on voit arriver le mot et le sens (ou le signe et le sens), comme si c'était ce qui résume tout, mais en outre toujours des exemples comme arbre, pierre, vache, comme Adam donnant des [noms]. C'est-à-dire ce qu'il y a de plus grossier dans la sémiologie: le cas où elle est (par le hasard des objets qu'on choisit pour être désignés) une simple onymique, c'est-à-dire - car là est la particularité de l'onymique dans l'ensemble de la sémiologie - le cas où il y a un troisième élément incontestable dans l'association psychologique du sème, la conscience qu'il s'applique à un être extérieur assez défini en lui-même pour échapper à la loi générale du signe.

Mais finalement, Engler montre que Saussure pose l'onymique pour mieux s'en démarquer et réaffirme que, en raison de la détermination réciproque des valeurs, le signifié ne saurait être déterminé d'avance.

5) Enfin, sur la question des variations terminologiques, Engler considère qu'elles sont superficielles et que la pensée de Saussure sur l'arbitraire ne s'est pas modifiée depuis ses premières formulations.

Engler est donc très clairement un représentant éminent de la position saussurienne à l'égard de l'arbitraire du signe. On pourrait évidemment dire la même chose de n'importe lequel des membres de la première école de Genève : Bally, Sechehaye et Frei. Cependant, Engler donne toute leur place aux positions qu'il ne partage pas et qu'il entend réfuter : celle des arbitraristes non saussuriens, celle des anti-arbitraristes et enfin la position mixte, qui plaide pour un dosage d'arbitraire et de motivation.

Le représentant le plus notable de la position arbitrariste non saussurienne est sans doute Benveniste, dont l'article « Nature du signe », paru en 1939 dans *Acta linguistica* (Benveniste 1939), est réputé avoir relancé le débat sur l'arbitraire. Rappelons rapidement l'argument : il y a bien de l'arbitraire, mais entre le signe et le référent, non pas entre le signifiant et le signifié comme le prétend Saussure. Cette relation, entre signifiant et signifié, est non pas arbitraire mais « nécessaire ». La réponse de Engler sur ce point a été indiquée plus haut, je n'y reviens pas. On rappellera seulement que l'École de Genève a jugé utile de réaffirmer la position saussurienne, qui semblait menacée par les critiques portant sur l'arbitraire du signe, en publiant l'année suivante, dans la même revue *Acta linguistica*, une réponse à Benveniste (et à d'autres, dont Pichon) intitulée « Pour l'arbitraire du signe » (Bally, Sechehaye et Frei, 1940-41, 165-169)⁴. Ce qui est à peu près certain, c'est qu'une partie importante des

⁴ « Ce débat – qui aura d'autres prolongements – conduira même la Société genevoise de linguistique à publier un manifeste « Pour l'arbitraire du signe ». Il mériterait à lui seul de longues analyses : il figure pour nous comme l'emblème de la situation de la linguistique française en Europe vis à vis de la nouveauté saussurienne. Car le refus de l'arbitraire du signe par nos deux auteurs [il s'agit de Damourette et Pichon] vient de loin et s'enracine dans une culture du langage ancienne. Grossièrement en effet, si pour eux « le langage n'est pas toute la pensée, mais est bien de la pensée », cela signifie que « la formation d'un peuple et celle de sa langue ne sont que deux aspects d'un même fait » (§6). Dans ces conditions « [...] il semble indispensable que le grammairien possède en lui-même les éléments inconscients sur lesquels il va projeter de la lumière » (§7), l'analyse d'un système linguistique quelconque exigeant un auteur dont la pensée « a été coulée sur le modèle de la grammaire qui lui sert à penser » (§6). Et par voie de conséquence, il semble légitime d'attribuer au bilinguisme de Saussure la faute de « raisonnement » que constitue la thèse de l'arbitraire du signe ! Chez Pichon, le grammairien - linguiste - médecin -

enjeux de la linguistique saussurienne, et plus spécifiquement de la conception saussurienne du signe et de la langue, se cristallise à cette époque dans la discussion sur le principe de l'arbitraire du signe⁵.

Pichon a une position assez proche de celle de Benveniste puisqu'il partage avec lui la critique de l'argument de la diversité des langues, dans ce célèbre passage du *CLG* où est exposée l'idée que le signe *bœuf* est arbitraire en raison du fait que, pour le même signifié, on utilise le signifiant *Ochs* en allemand. Pichon, puis Benveniste protesteront en utilisant l'argument selon lequel le signifié du mot *Ochs* ne peut en aucun cas être considéré comme identique à celui du mot *bœuf*. Ce qui, comme on l'a vu, n'impressionne aucunement Engler, qui, comme tous les saussuriens qui le suivront, trouve une réponse tout à fait convaincante. Cependant, il me semble que Pichon aurait toute sa place parmi les anti-arbitraristes, tout comme Jakobson d'ailleurs. Pour toutes sortes de raisons, pas seulement scientifiques mais aussi idéologiques, Pichon est un adversaire acharné de l'arbitraire : « Le signe linguistique n'est pas arbitraire : voilà une conception qui a déjà fourni en France une assez longue carrière ; les linguistes français prendront, je crois, plaisir à voir s'y rallier M. Benveniste qui les représente dans le Conseil des Acta Linguistica » (1940 : p. 51). D'une manière analogue, trente ans plus tard, chez Jakobson : « Toute tentative visant à traiter les signes verbaux comme des symboles uniquement conventionnels, "arbitraires", se révèle être une simplification trompeuse » (Jakobson 1973, 95). C'est pourquoi Jakobson s'inspire de la trichotomie peircienne de l'icône, de l'index et du symbole pour en finir avec le « dogme saussurien de l'arbitraire » (Jakobson 1966, 36). Chez Pichon, comme chez Jakobson – et, encore une fois, pour des raisons très différentes qu'il serait trop long d'exposer ici⁶ –, la perspective ne consiste plus à réaménager le principe de l'arbitraire mais à s'en débarrasser.

Quant à la position mixte, son représentant le plus évident parmi les références citées par Engler est Ullmann : « Tout lexique comporte des éléments arbitraires et d'autres qui ne le sont point, mais le dosage des deux types est variable et propre à chaque système linguistique. C'est ce dosage et les principes le déterminent qu'il importe de préciser » (Ullman 1952, 102). Koerner, qui publie en 1972 une bibliographie intitulée « Contribution au débat post-saussurien sur le signe linguistique », estime que cette position est la plus consensuelle :

Il nous semble que la plupart des linguistes sont d'accord avec Ullmann, qui pense que la question de savoir si les éléments du langage sont motivés ou conventionnels (arbitraires) n'est pas valable, puisqu'il y a dans chaque langue des mots qui sont « arbitraires et opaques, sans lien entre son et sens, et d'autres au moins motivés et transparents à un certain degré » (Koerner 1972, 27)⁷.

Koerner manque sans doute de prudence en affirmant, même en 1972, que la plupart des linguistes accepteraient cette position mixte. Mais sa position a le mérite d'être clairement définie par le refus de l'exclusion de l'une des deux thèses : on ne peut dire ni que « le signe est arbitraire », ni que « le signe est motivé (ou n'est pas arbitraire) », puisque chacune de ces généralisations se heurte aux données empiriques dans la mesure où les langues contiennent des éléments qui sont arbitraires et d'autres qui ne le sont pas.

Ces quatre positions, qui ne sont que des tendances dominantes sur le kamasutra des contorsions possibles en réaction à l'arbitraire du signe, et que l'on a présentées ici d'une manière simpliste, sans tenir compte de la complexité des contextes historiques, peuvent aisément être retrouvées dans le contexte contemporain. Pour simplifier, mais aussi parce que l'impact du saussurisme hors de France ou de l'espace européen francophone est pratiquement nul, on ne distinguera pas l'arbitrisme saussurien de l'arbitrisme non saussurien. La position arbitrariste, en France, est représentée notamment

psychanalyste - disciple de C. Maurras, le thème de « l'inconscient linguistique », croisé avec ceux de la « langue maternelle » et de la « langue nationale » fournit bien un argumentaire qui, repris, infléchi, métabolisé dans d'autres intérêts de connaissance ne va en fait cesser d'alimenter, volens nolens la plupart des débats du saussurisme français (Puech 2003, 156-157).

⁵ « Qu'on soit (forcément passionnément) pour ou contre l'arbitraire, c'est sur la scène de l'arbitraire que va se jouer en grande partie la fortune (et les infortunes) du *Cours* dans la réception française du structuralisme. » (Puech 2003, 157).

⁶ Voir notamment, sur ce point comme sur beaucoup d'autres en rapport avec la question de l'arbitraire, Toutain (2012).

⁷ Le texte entre guillemets dans cette citation, qu'on suppose traduit par l'auteur, provient de Ullman (1962, 81).

par des auteurs comme Michel Arrivé, Sylvain Auroux, François Rastier, Claude Hagège, Louis-Jean Calvet⁸:

Un principe non démontré, c'est un postulat. Saussure, c'est vrai, ne le présente pas comme tel, apparemment satisfait de la "démonstration" qu'il croit en avoir faite. Mais à vrai dire il pourrait sans dommage se contenter pour son premier principe du statut de postulat : c'est ce qui apparaîtra, p. 62, puis 67, quand on apercevra que l'arbitraire du signe a pour fonction essentielle de permettre de poser le concept de valeur. Ainsi s'explique sans doute la relative désinvolture avec laquelle Saussure traite le problème de l'arbitraire quand il s'agit de ne l'étudier qu'au sein du signe. » (Arrivé, 2007 : p. 55).

Auroux est encore plus explicite. Puisque l'arbitraire est un postulat, il est totalement vain de partir à la recherche de phénomènes linguistiques relevant de la motivation interne du signe ou de l'iconicité :

L'arbitraire n'est pas un fait, c'est le principe théorique à l'origine de l'histoire et de la culture. Dans ces conditions, cela n'a guère de sens de chercher si tel ou tel élément de langage possède ou non un caractère « iconique ». On pourra toujours en trouver sans avancer, puisque le cas n'est jamais pertinent (Auroux 2007, 6-7)

En France, ce type de position, dans sa certitude tranquille, semble assez marquée du point de vue générationnel. Depuis au moins une vingtaine d'années, la doxa « structurale », si l'on me permet cette approximation, selon laquelle la langue doit être appréhendée dans une sphère sémiotique autonome, sans aucun rapport ni avec les processus cognitifs humains, ni avec les interactions liées au monde extralinguistique, a incontestablement perdu beaucoup de terrain. Certes, le « déclin du structuralisme » peut être daté de la fin des années 1960 (Dosse 2012). Mais cette orientation théorique a sans doute survécu plus longtemps en linguistique, ou plus largement dans le champ « littéraire »⁹, qu'en d'autres disciplines. Si l'on défend l'arbitraire aujourd'hui, ce ne sera plus dans le cadre d'une défense globale du paradigme structuraliste mais généralement dans le cadre, très franco-suisse, d'une valorisation de l'apport saussurien en linguistique et en s'appuyant sur une connaissance savante des sources du *Cours de linguistique générale*.

La position anti-arbitrariste resta longtemps marginale. En France, elle est majoritairement représentée par des linguistes qui ont été marqués par la mouvance guillaumienne. En premier lieu, on

⁸ Sur Hagège et Calvet, je me permets de citer une anecdote très révélatrice racontée par Luca Nobile dans un article récent (Nobile 2019, XII). Ils sont les « deux célèbres linguistes français » évoqués dans ce texte : « Vers la fin du mois de juillet 2016, Damian Blasi et ses collègues avaient publié dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* une étude remarquable sur le symbolisme phonétique démontrant, grâce à une vaste analyse quantitative de la quasi-totalité des langues du monde (6452 langues), que les mots les plus courants du lexique tendent à préférer des phonèmes semblables, dans les différentes langues, pour désigner des concepts semblables (par exemple, les concepts de "rouge" et de "rond" tendent à préférer, à l'échelle mondiale, /r/, tandis que les concepts de "mordre" et de "os" tendent à préférer /k/). À la rentrée, certaines des plus prestigieuses revues américaines de recherche (*Nature* ; cf. Fitch 2016) et de vulgarisation scientifique (*Scientific American* ; *Psychia* 2016) publient des recensions élogieuses de l'étude. France culture ne se soustrait pas à l'exercice et organise une émission intitulée "Linguistique: les langues présenteraient de nombreux sons en commun" (16 septembre). Dans cette émission, après une courte interview de l'un des auteurs de l'étude, la parole est donnée à deux célèbres linguistes français qui, sans avoir lu l'article, en s'appuyant seulement sur leur sentiment personnel et sur l'autorité de Saussure (1916) et de Jakobson (1960), rassurent le grand public en décrétant qu'il n'en est rien. Ils l'admonestent, de plus, à se méfier "de cette volonté américaine de démontrer une origine unique et divine de la langue car on est à la limite de l'idéologie et de la science". Abasourdi, j'essaie de signaler très poliment, par un commentaire d'usager sur la page web de l'émission, que l'étude n'a pas été effectuée aux Etats-Unis, mais en Europe, cinq auteurs sur six provenant d'universités européennes ; qu'elle ne se base pas sur des théories créationnistes, mais sur des données quantitatives d'ampleur inédite, issues de grands corpus informatisés ; qu'elle a été publiée par l'un des meilleurs périodiques scientifiques des Etats-Unis et qu'elle a été recensée positivement par la revue scientifique la plus influente de la planète ; et finalement que, si on voulait à tout prix s'en tenir aux auteurs européens du siècle dernier, on aurait pu citer au moins les notes de Saussure sur les anagrammes (Starobinski 1971) et l'article "A la recherche l'essence du langage" de Jakobson (1965) qui font une place bien plus importante à l'iconicité phonologique que celle supposée par les interviewés. Malheureusement, l'administrateur du site n'estime pas opportun que je fournisse ces précisions et efface à plusieurs reprises mon commentaire. Ainsi, le public français des sciences du langage s'est vu interdire d'autorité l'accès aux nouveaux acquis de la discipline ».

⁹ Pour les études littéraires, il faut attendre le début des années 2000 pour que l'abandon du modèle structuralisme soit clairement revendiqué : Antoine Compagnon avec le *Démon de la théorie* (1998), Todorov dans *La littérature en péril* (2007), et peut-être encore William Marx pour son livre de 2005, *Adieu à la littérature. Histoire d'une dévalorisation XVIIIe-XXe siècle*.

mentionnera Maurice Toussaint dont le livre de 1984 porte un titre on ne peut plus explicite : *Contre l'arbitraire du signe* (Toussaint 1984). Certains guillaumiens hispanistes, dont le groupe MoLaChe, composé de Maurice Molho, Michel Launay et Jean-Claude Chevalier, ont développé, dans une perspective analogue, une « linguistique du signifiant ». Dans un article de 2003, Launay justifie sa réfutation de l'arbitraire de signe par une définition du sens prenant en considération le processus de production du signe, comme engendrement du signifiant par le signifié :

Notre définition du sens comme produit du signifiant implique, apparemment, une prise de position dans le débat plus que millénaire qui opposa les partisans de l'arbitraire du signe à ceux de sa motivation, débat qui fut tranché par Saussure de la manière qu'on sait. Pour nous, le signe, en effet, ne peut être que motivé puisque « le lien unissant le signifiant au signifié » (définition saussurienne du signe) est entendu ici comme un rapport de production, d'engendrement du signifié par le signifiant (Launay 2003, §8)

Et vingt ans auparavant, un autre guillaumien hispaniste, Bernard Pottier, écrivait déjà :

On pourrait ainsi être anti-arbitrariste sans cesser d'être saussurien ? Ce qui serait invraisemblable, ce serait que le signe fût arbitraire. Ce serait donner le Hasard comme explication de tout ce dont on ne saurait rendre compte. Maurice Toussaint a raison de rechercher les traces de la non-arbitrarité du signe, en allant au-delà des travaux de Pierre Guiraud. L'hypothèse la plus cohérente serait que, à l'origine, les signes avaient leur propre motivation (même si en 1978 nous sommes bien mal armés pour en rendre compte), et que peu à peu, comme c'est le cas pour des milliers de témoignages historiques qui remplissent les manuels, cette motivation s'est perdue.

Bien sûr, les travaux de Georges Bohas s'inscrivent dans cette catégorie de l'anti-arbitrisme. En témoigne notamment le titre de son livre de 2016, *L'illusion de l'arbitraire du signe*, et divers articles sur le même sujet : « De la motivation corporelle de certains signes de la langue arabe et de ses implications » (2006), « Le trait [labial] et la motivation en arabe et en français » (2019), « The Motivation of the Linguistic Sign in the Arabic Grammatical Tradition » (à paraître). Par exemple, dans l'un de ces derniers articles, Bohas réaffirme son engagement en faveur de l'hypothèse de la motivation de la façon suivante :

L'objectif de cet article est de montrer que, au niveau submorphémique, deux langues aussi différentes que le français et l'arabe font usage du même trait phonétique (donc formel) pour le même sens. L'hypothèse adoptée est que le sens des mots est motivé (et non arbitraire, comme postulé dans le *Cours de Linguistique générale* de Saussure) ainsi que l'ont avancé certains précurseurs tels, pour se borner à des travaux français du XX^e siècle, Guiraud (1967), Toussaint (1983), Fónagy (1983, 1993) ; selon nous, cette motivation relie les mouvements articulatoires des phonèmes entrant dans la forme du lexème (tels [nasal], [dorsal], [labial]...) et son signifié : ainsi observe-t-on, dans les deux langues, que tout ce qui, sémantiquement, tourne autour du nez comporte une nasale (Bohas 2019, 151)

Sans entrer dans les détails, on rappellera seulement que la position de Bohas est justifiée par le cadre théorique de la Théories des Matrices et des Etymons (TME) :

Dès 1997, la TME postule une relation motivée entre la forme (ou « signifiant ») et le sens (ou « signifié ») au sein d'un niveau significatif « submorphémique » (*i.e.* où l'unité minimale significative n'est pas le morphème mais une entité de niveau inférieur) – ces deux principes théoriques distinguant d'emblée la TME du paradigme en vigueur au XX^e et XXI^e siècles sous diverses déclinaisons (le « structuralisme », le « distributionnalisme », le « générativisme », etc.) [...] Suivant la TME, le composant submorphémique s'organise en deux niveaux, celui des étymons, incluant les traits phonétiques, mis en corrélation de manière systématique avec un invariant notionnel (Bohas, 10-11).

Cette position n'empêche évidemment pas Bohas de reconnaître qu'il existe de l'arbitraire, comme l'indique d'ailleurs le titre du livre de 2019, d'où est extraite cette dernière citation : *Les composantes du lexique de l'arabe, entre motivé et non-motivé*. Mais cela est évident chez tous les anti-arbitraristes : la position de réfutation de l'arbitraire du signe ne conduit certainement pas à affirmer que tous les signes sont analysables de part en part comme relevant d'une motivation qu'elle qu'en soit la nature (on

reviendra plus loin sur ce point). Elle consiste à poser que la motivation est une propriété générale des langues – « générale » au sens de « généralement vérifiée », et que l'arbitraire est une sorte de résidu, un reste inévitable d'absence de motivation dans certaines zones des langues.

C'est toute la différence avec la position mixte, qui consiste à donner d'emblée à l'arbitraire et à la motivation une importance égale, mais dans deux secteurs distincts. C'est à mon avis, parmi d'autres, la position de Fónagy. L'auteur de *La vive voix* ne manque pas de rappeler ce qui le sépare de la position saussurienne. Il écrit par exemple :

Dans ses cours, Ferdinand de Saussure constate que « le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne » (1976 [1916], p. 100). Saussure aurait été sans doute étonné de voir le volume publié en 1962 par Rudolf Engler rapportant les critiques du principe de l'arbitraire du signe (auquel l'auteur a dû ajouter en 1964 un complément) ; encore plus étonné devant le nouvel essor de la thèse de Cratyle – les congrès internationaux, linguistique et sémiotique, ayant l'iconicité pour thème central, et devant le nombre toujours croissant d'études qui signalent la présence du principe *φύσει*, sur tous les niveaux d'organisation du langage : celui des sons, de la prosodie, de la syntaxe, de la structure sémantique des lexèmes et monèmes grammaticaux (Fónagy 1993, 30).

Mais, en raison de sa théorie du double encodage, dont on rappelle le schéma ci-dessous (figure 1), l'arbitraire a autant de place que la motivation : l'arbitraire intervient lors d'un premier encodage (ou décodage), au niveau du code linguistique et la motivation lors d'un deuxième encodage (ou décodage), au niveau du code para-linguistique (qui n'est aucunement l'équivalent de la parole au sens de Saussure).

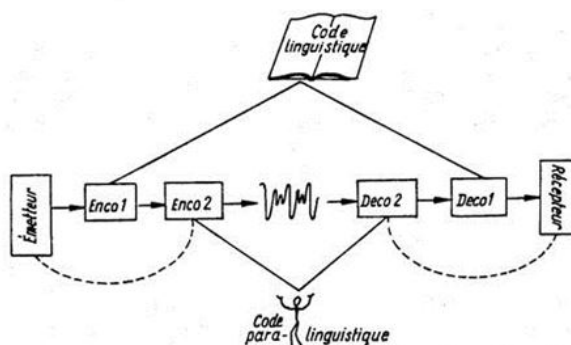


Figure 1. Le double encodage de la communication verbale (Fónagy 1983,14)

Ce double caractère, arbitraire et motivé, est ce qui caractérise pour Fónagy le signe linguistique : « Ce qui distingue le signe verbal d'autres signes, ce n'est pas son caractère arbitraire, mais les diverses formes de synthèse du principe de l'arbitraire (*φύσει*) et du principe de la motivation (*θήσει*) » (Fónagy 1993, 40). C'est pourquoi il me semble plutôt représentatif de la position mixte que de la position anti-arbitrariste.

Il reste que, parmi ces différentes positions, aucune ne consiste à prétendre que la linguistique saussurienne accorde une place aux phénomènes relevant de l'iconicité. Examinons donc maintenant l'article mentionné plus haut de John Joseph, « Iconicity in Saussure's Linguistics Work » (2015), qui adopte cette position que l'on a nommée « intégrative ». Voici comment Joseph présente le projet de son article :

In this paper I shall offer evidence from these two papers of Saussure's in support of a view of arbitrariness as not incompatible with iconicity, and shall explain how I think iconicity can best be understood and approached within Saussure's theory of language (Joseph 2015, 2).

Les deux articles dont il est question sont « Sur une classe de verbes latins en -eo » (1877), le deuxième article publié par Saussure, et « Adjectifs indo-européens du type *caecus* 'aveugle' » (1912), le dernier article que Saussure a publié de son vivant. Joseph estime donc que s'il fait apparaître la présence d'un intérêt pour l'iconicité dans ces deux articles qui couvrent l'ensemble de la carrière de Saussure, la démonstration sera faite de la compatibilité avec le saussurisme de la problématique de l'iconicité.

On remarquera au préalable que la documentation de Joseph sur la question de l'iconicité est très lacunaire. Hormis quelques allusions résiduelles, elle se limite aux citations d'usage de Peirce lorsqu'il est question de la trichotomie du signe, et à la lecture de l'article "A History of Sound Symbolism" rédigé par Margaret Magnus pour *The Oxford Handbook of the History of Linguistics* (Magnus 2013), texte qui sert de cible récurrente en ce qu'il constitue le modèle, pour Joseph, de la mauvaise interprétation de Saussure au sujet de l'iconicité. Les questions relatives à la définition et à l'usage de l'iconicité dans la linguistique contemporaine sont ignorées, tout comme l'ensemble très vaste de l'« Iconicity Project », qui organise depuis 1997, tous les deux ans, un colloque intitulé « Iconicity in Language and Literature » et dont un choix de contributions est publié chez Benjamins dans 17 volumes actuellement disponibles (et, bien entendu, il ne s'agit là que d'un aspect d'une gigantesque bibliographie internationale sur le sujet). L'auteur pourra donc difficilement maîtriser son sujet puisque s'il est incontestable qu'il possède une excellente maîtrise de la conception saussurienne de l'arbitraire, qui lui permet d'ailleurs de déplorer l'impossibilité de se débarrasser des mauvaises interprétations de cette notion¹⁰, sa connaissance des enjeux théoriques de la notion d'iconicité semble d'emblée très limitée. Examinons donc l'argument de plus près.

Le premier texte de Saussure commenté par Joseph (2015) concerne les verbes de la quatrième classe en sanskrit qui forment leur thème à partir de la terminaison *-ja*. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, leurs congénères latins n'appartiennent pas à une seule et même classe verbale mais se divisent en deux groupes, les uns ayant évolué vers le morphème *-io* (*capio, cupio*), les autres vers le morphème *-eo* (*torqueo, sedeo*). Grassmann avait proposé une explication reposant sur que le choix la longueur de la racine : si la racine est courte, on a la terminaison *-io*, et si elle est longue, on a la terminaison *-eo*. Mais cette solution comporte de nombreuses exceptions (p. ex. *sēdeo*, racine courte mais morphème *-eo*). Saussure propose donc une autre hypothèse, qui ne règle pas absolument tous les cas mais qui permet de proposer une explication plus satisfaisante que celle de Grassmann :

Voici l'hypothèse d'où il faudrait partir : les verbes de la classe en *-ja* dont le sens était neutre avaient primitivement l'accent sur la caractéristique. Les verbes à sens actif de la même classe accentuaient soit la racine, soit la caractéristique, sans règle fixe.

Par verbes à sens neutre, nous entendons non-seulement les verbes intransitifs, mais encore ceux des verbes transitifs qui renferment une idée de passivité ou qui indiquent un état de l'âme ; p. ex. *patior, cupio* (Saussure (1877: 280 [1922: 354]) cité par Joseph (2015, 3)

D'où les deux règles suivantes :

- tous les verbes de la classe en *-ja* ayant un sens neutre prennent la terminaison *-io* ;
- tous les verbes de la classe en *-ja* qui prennent la terminaison *-eo* ont un sens actif.

Mais pourquoi ce texte est-il pour Joseph un argument en faveur de l'idée que Saussure s'intéressait à la question de l'iconicité ? La réponse repose sur l'idée que, se démarquant ainsi de la doctrine néogrammatrice, Saussure fait intervenir la signification dans son explication, puisqu'il fait intervenir une classe de verbes « neutres » définie sémantiquement :

For meaning to play a primary and regular role in the development of form challenges the Neogrammatist doctrine, and would seem to dilute the entire ancient heritage of teaching that the linguistic sign is arbitrary — that there is no direct linkage between sound and meaning in a word, other than the simple convention that binds them together as a sign (Joseph 2015, 5)

Saussure se démarquerait donc des néogrammatriciens en s'attaquant au principe de l'arbitraire du signe ? La suite est malheureusement très décevante :

But at this point it behoves us to attend carefully to what Saussure said and did not say. Even in his third course in general linguistics, the source of most of the 20th-century doctrine of the arbitrariness of the linguistic sign, he devotes much attention to how arbitrariness is limited within a language by

¹⁰ "It would be a forlorn hope to imagine ever doing away with weak interpretations of Saussure or attribution to him of ideas contrary to what he said and wrote. Those who take Saussure to deny the possibility of iconicity are labouring under a comparable misinterpretation" (Joseph 2015, 17-18).

systematicity and association. The existence of regular active and passive paradigms in the Latin verb means that the relationship between *amat* and *amatur* is not arbitrary in the sense of being random. Besides their shared stem, the endings *-t* and *-tur* relate these words to an entire associative series and, for a Latin speaker, to the meanings 'active' and 'passive'. It is a strong association because of the large number of verbs that are part of the series, even though some of the most commonly used verbs, copulas and intransitives like *come* and *go*, do not take part in the series, nor do the deponents.

Si l'on comprend bien, l'analyse de Joseph consiste à montrer que le cas décrit par Saussure entre dans la catégorie de la motivation relative. La question de savoir "how arbitrariness is limited within a language by systematicity and association" est bien celle de la limitation de l'arbitraire, que Saussure nomme « motivation relative ». Il est vrai que la motivation relative dans son ensemble peut être interprétée comme un cas de l'iconicité diagrammatique au sens peircien¹¹. Mais cela ne montre en aucune façon que Saussure s'intéresse à la question de l'iconicité. Cet exemple rappelle simplement que Saussure envisage le cas de la motivation relative, comme limitation de l'arbitraire, ce que tous les lecteurs du *CLG* ont compris depuis le début, y compris les plus farouches opposants au principe de l'arbitraire. Le fait que Joseph interroge le degré de conscience de cette association pour les locuteurs du latin¹² ne me semble pas avoir de rapport direct avec la question de l'iconicité. Si tel était le cas, il aurait tout de même fallu que l'auteur le montre. D'ailleurs, le concept d'iconicité n'est pas une seule fois convoqué dans le commentaire que propose Joseph de cet article de Saussure.

Le deuxième exemple est peut-être plus intéressant. L'analyse de Saussure porte sur des adjectifs désignant une infirmité (du type *caecus*, « aveugle »), et qui se caractérisent par la présence d'une diphtongue *ai* ou *au* :

Les diphtongues *ai* et *au* n'occupent qu'une place mal définie au sein de la morphologie ou du vocabulaire indo-européen. Entre autres faits qui contribuent à leur obscurité, elles ne figurent que dans une somme de mots extrêmement faible depuis l'origine [...]. Pris individuellement, ces mots à leur tour ont très souvent une position isolée dans la langue, ne se rattachant ni à un verbe fort ni à une famille étymologique quelconque. Il est clair que ce dernier trait, pour autant qu'il conférerait à ces mots un certain caractère de régularité, ne le fait que d'une manière tout extérieure et négative. (Saussure 1912: 202 [1922: 595]), cité par Joseph (2015, 6)).

Une double iconicité serait en jeu ici, tout d'abord en raison du rapport phonosymbolique entre l'idée de déviation ou d'anormalité liée à l'infirmité et le caractère « dévié » ou anormal des diphtongues *ai* ou *au* par rapport à la voyelle simple *a*. On pourrait en outre considérer que cet exemple présente une sorte d'iconicité négative, en raison d'une propriété commune de « rareté » qui caractériserait ces diphtongues :

The iconicity here is of two sorts. Besides the sound symbolism of how the 'straight' vowel /a/ 'deviates' off into the sonant, Saussure points out that words such as Latin *blaesus* "stammering", *claudus* "limping", *calvus* "bald", *mancus* "maimed", are very few in number and are isolated within the language, being attached neither to any strong verb or to an etymological family. Normally, this would be a reason for not studying them at all. But Saussure maintains that their isolation and the rarity of the /a/ diphthongs they contain give them "a certain kind of regularity, though it does so only in a completely exterior and negative way". The semantic link, on the other hand, is a positive bond (Joseph 2015, 7).

On a donc bien ici un phénomène iconique intéressant, au sens où il relève non plus d'une iconicité diagrammatique assimilable à la motivation relative saussurienne, mais d'une forme d'iconicité d'image, au sens peircien, et plus précisément du domaine du symbolisme phonétique. Mais cette analyse se trouve dans le commentaire de Joseph, pas du tout dans le texte de Saussure :

¹¹ Sur ce point, voir notamment Monneret 2003.

¹² Saussure's posited cryptotypes aligning active and 'neutral' meaning with the endings *-eo* and *-io* suggest a weaker association, particularly because the cryptotypes apply in one direction only. He does not say that every Latin speaker had some awareness of the association. Indeed, the fact that no Latin grammarian ever thought to comment on it suggests in itself that, at most, it operated at a level which in his first course in general linguistics Saussure called 'a demi-unconsciousness' (Joseph 2015, 5)

Saussure's ex-planation relies on another aspect of his general linguistic system, the relation-ship of synchrony to diachrony. He imagines

« le temps où il n'existait peut-être que quatre ou cinq adjectifs 'd'infirmité' avec le vocalisme ai, au, an, etc. Autour de ce noyau fourni par le hasard seront venues se fixer des formations toujours plus nombreuses, où une certaine communauté de l'idée mettait en faveur les diphtongues par a. Il s'agirait donc d'un fait d'analogie lexicologique [...] ». (Saussure 1912: 206 [1922: 599])

Note that he attributes the origin of this 'nucleus' not to iconicity, but to chance (Joseph 2015, 8)

Il n'est donc aucunement question de symbolisme phonétique pour Saussure, mais seulement d'une forme « d'analogie lexicologique », phénomène classique de régularisation diachronique. Saussure le rapproche d'ailleurs, à la fin de son article, d'autres cas similaires qui touchent plutôt des suffixes. Mais il conclut que, en dépit de la différence de position, ce « n'est pas une différence radicale atteignant le principe lui-même » (Saussure 1912: 206 [1922: 599]). Ou bien, encore une fois, il faudrait montrer que l'analogie lexicologique est un cas d'iconicité, ce que Joseph ne fait pas. La démonstration de l'intérêt de Saussure pour la question de l'iconicité reste donc à produire.

Joseph introduit à la fin de son article un dernier argument : les réponses de Saussure à Flournoy au sujet de l'audition colorée (Flournoy 1993). Mais cet argument est faible puisqu'il ne s'agit aucunement d'une étude de Saussure lui-même au sujet de la synesthésie. L'argument permet surtout de confirmer l'idée que la séparation entre l'iconique et l'arbitraire coïncide avec la séparation entre langue et parole :

Saussure taught that one of the first distinctions to be made is between what a language is and how it is used, and that this distinction rests on the difference between what is a socially shared system of pure values on the one hand, and what an individual does with the system on the other. His interests in poetry, anagrams, legends, symbolism and his own synaesthesia were all about the latter — all, in other words, located within *parole*. Such effects as any of them might have on *langue* would be indirect, shaping a future *état de langue* just as other aspects of *parole* may do.

Where iconicity was concerned, he was similarly interested — not a denier. As a matter of individual rather than social interpretation and use, iconicity potentially affects a future *état de langue*, without attenuating the arbitrariness of the link between signifier and signified that he identified as the first principle of the linguistic sign (Joseph 2015, 18).

C'est là que réside la grande thèse de Joseph au sujet de l'iconicité – car, je le rappelle, l'article promettait de nous expliquer « how I think iconicity can best be understood and approached within Saussure's theory of language ». L'idée de Joseph est donc que l'arbitraire se situe au plan de la langue, que l'iconicité se situe au plan de la parole, et que, à ce titre, elle peut avoir une influence sur un futur état de langue. Telle est la meilleure compréhension de l'iconicité que nous fournit la linguistique saussurienne. Il va de soi que cette « meilleure compréhension » ne tient aucun compte, comme on l'on déjà noté, des centaines d'articles portant sur l'iconicité linguistique publiés depuis les années 2010. Il semble aller de soi que cette littérature ne peut rien nous apprendre d'intéressant sur la question de l'iconicité...

Au fond, toute cette argumentation repose sur une analyse du corpus saussurien qui est devenue courante à la suite de la parution des *Écrits de linguistique générale*, et qui consiste à adopter, comme point de départ de l'analyse du signe, une mise au premier plan de l'idée de dualité du signe, c'est-à-dire de l'idée – déjà clairement présente dans le *CLG* – selon laquelle on ne peut dissocier le signifiant du signifié. La citation la plus couramment proposée dans ce type d'analyse est la suivante :

Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique, (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait « physique » du son par opposition au fait « mental » de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe » ; mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. (Saussure 2002, 20-21).

On a donc d'un côté l'ensemble [signifiant + signifié], indissociable, et de l'autre le phénomène vocal comme fait physique, donc l'actualisation du signifiant. A partir du moment où le bloc [signifiant + signifié] est verrouillé, il devient impossible de prétendre prendre en charge la relation entre signifiant et signifié, pour examiner une éventuelle motivation du signifiant par le signifié. C'est ainsi que procède Joseph, lorsqu'il est question de l'onomatopée :

When discussing arbitrariness, Saussure brings up the usual objection to it – cases of onomatopoeia - in order to show that they do not in fact bear on the question. An onomatopoeia is a perceived relationship between the sonic realization of a signifier and some other sound, for example a sound made by the animals whose category is, in effect, the signified. So Chinese [...] *miao* “meow” and even [...] *mao* “cat” are onomatopoeic if one interprets them as iconic or, more accurately, indexical of the noise cats make (so too for English *meow*). Now, is that noise an inherent property of the signifieds *cat* and *meow*? Let's say it is; it needs to be for onomatopoeia. But that concerns the relationship between signifieds and things in the world, which Saussure made clear that he was not qualified to pronounce on, and is not what the arbitrariness of the sign is about. Onomatopoeia involves a link between, on the one hand, the sonic realization of a signifier and a sound-in-the-world, and on the other, a signified and that sound-in-the-world or the sound made by some thing-in-the-world. In both cases, it means looking outward from the sign to the world [...]

But within the sign, the link between signifier and signified operates identically regardless of what outward links may or may not exist. Such outward links are in any case a matter of interpretation, of opinion; and as Saussure pointed out, they are always mitigated by conventionality. Iconicity is in the eye or ear of the beholder; but what distinguishes a linguist from a semiotician is precisely that the linguist focuses on the centre of the linguistic sign, where the bond between signifier and signified is what Peirce called ‘symbolic’.

The key, for Saussure, is that even with words like ‘meow’ where an iconic element seems evident, if cats were bred so as to make a different sound, *the words* meow, *miao* and *mao* would not cease to signify. They would still mean what they mean now, just because the link of signifier and signified is arbitrary. Even if some of us made up a new word for the sound made by this new breed of cat, and began introducing it into our speech, that would not change the language, unless and until the entire community of language users accepted it — at which point we would have a new language, in Saussure's view. Even then we still could not be sure whether someone uttering the word, or hearing and understanding it, was experiencing it iconically or just conventionally.

L'onomatopée elle-même, cas en principe évident de l'iconicité, ne concerne absolument pas le rapport entre signifiant et signifié, mais le rapport entre le signifié et cette chose dans le monde qu'est la réalisation phonétique du signifiant (“But that concerns the relationship between signifieds and things in the world, which Saussure made clear that he was not qualified to pronounce on, and is not what the arbitrariness of the sign is about”). Que la dimension iconique existe ou non, le signe fonctionnera comme signe en tant que signe arbitraire¹³. Dans la jeune génération de saussuriens français, on trouve le même type d'analyse chez Anne-Gaëlle Toutain par exemple :

C'est à définir cette « union d'un genre hautement particulier » que s'attache la linguistique saussurienne. Aussi la dualité de l'unité linguistique saussurienne ne saurait-elle renvoyer à une définition de la langue comme appariement du son et du sens, telle que celle que l'on trouve chez les phonologues, et qui est construction à partir d'un donné (Toutain 2012, 138) [...] La langue, domaine des articulations, est définie comme un fonctionnement dont son et sens, en tant que données linguistiques, sont les effets. Au donné du son et du sens se substitue ainsi la théorisation du fait linguistique de leur existence (Toutain 2012, 140)¹⁴.

L'arbitraire saussurien doit donc bien être séparé de l'arbitraire « traditionnel », qui, lui, prend pour des données accessibles au linguiste le signifiant, le signifié – tout comme la réalisation du signifiant, le concept, le signe, etc. La théorisation saussurienne de la langue implique une unité, le signe, conçue comme une dualité indissociable du signifié et du signifiant (que Toutain interprète comme un effet du

¹³ Je ne commente pas ici, faute de place, le fait que Joseph limite la notion d'iconicité à l'iconicité perçue par les sujets parlants (elle n'existe donc que si elle est perçue – *esse est percipit*). Cette limitation provient de son interprétation de l'iconicité peircienne. On pourrait facilement montrer que cette limitation n'a absolument aucune pertinence dans la recherche contemporaine sur l'iconicité linguistique.

¹⁴ Voir aussi Toutain (2013).

fonctionnement de la langue). De ce premier geste théorique découlera la théorie de la valeur, c'est-à-dire la définition des entités linguistiques comme de pures oppositions dans un système. Si quelque chose comme de l'iconicité linguistique existe, celle-ci ne pourra en aucun cas concerner le rapport entre signifié et signifiant, qui reste, quoi qu'il arrive, obstinément arbitraire. En témoigne cette citation d'un autre jeune représentant français de la recherche contemporaine sur les manuscrits de Saussure, Pierre-Yves Testenoire, qui se rallie explicitement à la position « intégrative » de Joseph :

La thèse saussurienne de l'arbitraire, inséparable de son concept de valeur, est ce qui conditionne sa conception de la langue comme système de relations entre des entités négatives ; elle n'est pas remise en cause par les phénomènes d'iconicité et de remotivation des signes. Saussure du reste n'ignore pas ce type de phénomènes et il en rend compte (voir Joseph 2015). Testenoire 2018, 91).

Il se trouvera bien un historien des idées linguistiques pour répliquer que cette position « intégrative », qui, rappelons-le, consiste à prétendre que Saussure, tout en adoptant la thèse de l'arbitraire, donne à l'iconicité une place dans son appareil conceptuel – que cette position « intégrative », donc, n'a rien de nouveau. Mais, après tout, peu importe. Que le développement croissant des recherches sur l'iconicité soit un facteur favorisant ce genre de position de la part de certains saussuriens est finalement assez anecdotique. Mais il reste à traiter le fond du problème car, à suivre les saussuriens, nous n'avons pas encore défini clairement les termes de la discussion, outre celui d'arbitraire bien entendu. Quel sens convient-il donc de donner aux termes « motivation » et « iconicité » ?

Comme on le sait, le concept d'iconicité est issu de Peirce. Il est pris en charge par la linguistique contemporaine, avec une déviation non négligeable de sens¹⁵. Voici l'une des définitions les plus consensuelles, celle que proposent Olga Fischer et Christina Ljungberg, dans le cadre du groupe de recherche européen « Iconicity in Language and Literature » :

Iconicity as a semiotic notion refers to a natural resemblance or analogy between the form of a sign ("the signifier", be it a letter or sound, a word, a structure of words, or even the absence of a sign) and the object or concept ("the signified") it refers to in the world or rather in our perception of the world. The similarity between sign and object may be due to common features inherent in both : by direct inspection of the iconic sign we may glean true information about its object. In this case we speak of "imagic" iconicity (as in a portrait or in onomatopoeia, e.g. "cuckoo") and the sign is called an "iconic image." When we have a plurality of signs, the analogy may be more abstract : we then have to do with diagrammatic iconicity which is based on a relationship between signs that mirrors a similar relation between objects or actions (e.g. a temporal sequence of actions is reflected in the sequence of the three verbs in Caesar's dictum "veni, vidi, vici"): in this instance, the sign (here the syntactic structure of three verbs) is an "iconic diagram."

Le concept d'iconicité ne concerne donc qu'un aspect de la motivation du signe : celui qui est fondé sur une relation de similarité entre signifiant et signifié ou, plus largement, entre la forme et le contenu d'un signe (comme dans le cas du « frequency code » par exemple (Ohala 1983, 1994) selon lequel les voyelles aiguës sont plus fréquentes dans les mots désignant des objets petits ou légers tandis que les voyelles graves sont plus fréquentes dans les mots désignant des objets grands ou lourds). Mais il existe une autre sorte de motivation, fondée, elle, sur une relation de contiguïté (par exemple, le fait que, dans de nombreuses langues, le nez soit désigné par un mot comprenant une nasale)¹⁶. Ce deuxième grand type de motivation est donc de nature indexicale. Par ailleurs, il convient de distinguer une motivation interne, qui concerne la relation entre les parties constitutives du signe (exclue, donc, par Saussure, au nom du principe de l'arbitraire), et une motivation externe, qui concerne la relation entre les signes et qui correspond à la « motivation relative » saussurienne, qui, elle-même, constitue un cas de l'iconicité diagrammatique¹⁷. Enfin, la notion de motivation s'articule à celle de convention : une convention (qui, dans le cas des langues, est tacite, reçue, non décidée consciemment par les sujets) peut très bien être parfaitement arbitraire mais elle peut aussi être motivée. Par exemple, on pourrait imaginer que le

¹⁵ L'iconicité des linguistiques contemporaines correspond en fait à l'hypoiconicité chez Peirce. Sur ce point, voir Monneret (2014).

¹⁶ Voir Bohas (2019b), Blasi et al. (2016).

¹⁷ Sur cette distinction, voir Monneret (2003, 6 et suiv.).

panneau indiquant la présence d'un hôpital soit non pas un carré sur fond bleu comportant en son centre la lettre H, mais un carré sur fond bleu comportant en son centre la lettre X. Il s'agit dans les deux cas d'une convention et le signe pourrait fort bien fonctionner comme signe quelle que soit la lettre choisie. Mais si la seconde convention est arbitraire, la première est motivée : il y a une relation entre le symbole H et la présence d'un hôpital, tout au moins pour un francophone qui sait que la lettre H est l'initiale du mot *hôpital*. Si la personne qui interprète le signe n'est pas francophone ou ne sait pas que H est l'initiale du mot *hôpital*, le signe fonctionnera tout de même, à condition bien sûr que cette personne ait connaissance de la convention. Inversement, un francophone qui découvre ce panneau de signalisation pour la première fois pourra en découvrir le sens en établissant par lui-même le lien entre la lettre H, le mot « hôpital » (relation de similarité, donc iconique, entre le signifiant véhiculé par le panneau et le mot « hôpital »), et la présence d'un hôpital à proximité (relation de contiguïté, donc indexicale, entre le panneau et l'hôpital).

Ces éléments de définition étant rappelés, nous sommes désormais en mesure de tenir un raisonnement conclusif, qui tiendra en cinq points :

1. Le seul cas où il est incontestable que la problématisation saussurienne rencontre la question de l'iconicité, au titre de l'iconicité diagrammatique, est celui de la motivation relative. Il ne s'agit pas d'une équivalence mais d'une intersection puisque le concept de motivation relative est limité à la relation entre des signes alors que celui d'iconicité diagrammatique s'applique à toute configuration langagière descriptible comme des relations (de similarité) entre des relations, autrement dit des relations d'analogie au sens traditionnel du terme. La motivation relative est donc un cas particulier de l'iconicité diagrammatique, que l'on pourra éventuellement rattacher à la fonction régularisatrice de l'analogie¹⁸. Mais ce point est acquis depuis longtemps¹⁹.

2. Il est devenu impossible de reléguer l'iconicité au niveau de la parole au motif que le phénomène iconique relèverait de l'interprétation individuelle, comme le fait John Joseph. Les travaux contemporains sur les correspondances transmodales montrent que les sujets perçoivent collectivement²⁰ et non pas individuellement les associations entre sons et significations²¹, ce que confirment également les travaux sur les idéophones²² et d'autres phénomènes relevant du symbolisme phonétique²³. Au plan de la philosophie de la cognition, ce point est particulièrement intéressant, tout d'abord parce qu'il illustre un processus intermédiaire entre le « sensoriel » et « conceptuel », qui pourrait être un précurseur de l'aptitude à l'abstraction (en associant le son aigu d'un mot avec l'idée de petitesse, je commence à quitter la pure sensorialité pour me diriger vers un proto-concept « aigu-petit », qui pourra s'étendre en « aigu, petit, léger, proche, etc. »). Mais ce point est également intéressant en ce qu'il fait apparaître ce que Merleau-Ponty nommait une « connaissance tacite », c'est-à-dire un savoir non perçu comme tel,

¹⁸ Monneret et Albano (2017).

¹⁹ Monneret (2003, 247-249).

²⁰ Ce collectif peut avoir une taille variable : les correspondances transmodales sont parfois quasi-universelles, parfois variables selon les langues. Voir les travaux de Spence mentionnés ci-dessous.

²¹ Voir notamment Deroy et Spence (2013), Spence et Deroy (2012, 2013), Spence et Parise (2012).

²² Je renvoie à ce sujet à ce passage très documenté de Nobile (2019, VIII) : « Les 'idéophones' sont des formes lexicales qui fonctionnent comme des onomatopées augmentées pouvant représenter par leur son, non seulement des sons environnementaux, mais également des phénomènes non sonores, par exemple des couleurs, des formes, des goûts, des odeurs, des gestes, des sentiments ou des trajectoires (comme en français zig zag, bric-à-brac, gnangnan, chichi, dodu ou dondon). Relativement rares dans les langues indo-européennes, ils sont utilisés par centaines dans beaucoup de langues sans écriture (amérindiennes, africaines, australiennes, etc.) ou dans les variétés orales ou poétiques de plusieurs langues littéraires (japonais, turc, coréen, etc.), principalement en fonction d'adjectifs ou d'adverbes. Les travaux de Bernhard Schlegel (1857), Harry Peck (1886), William Aston (1894), Diedrich Westermann (1907) et Louis Hjelmslev (1928: 171-189) contiennent les premières descriptions scientifiques de l'idéophonie, avant que Clement Doke (1935) ne définisse et vulgarise le terme, et que le domaine ne parvienne à maturité avec les synthèses de William Samarin (1965, 1971), Gérard Diffloth (1972), George Childs (1994) et Shoko Hamano (1998), puis avec les grands ouvrages collectifs édités par Erhard Voeltz et Christa Kilian-Hatz (2001) et, plus récemment, par Kimi Akita et Prashant Pardeshi (2019). Aujourd'hui, parmi les chercheurs les plus actifs on peut signaler au moins Mark Dingemans (2011, 2012, 2018) pour les études africaines et Kimi Akita (2009, 2011, 2012) pour le japonais. » Je ne donne pas ici les références bibliographiques : on les trouvera facilement dans l'article de Nobile, qui est accessible en ligne en archive ouverte.

²³ On trouvera de nombreuses références dans Monneret et Nobile (2019)

une sorte de savoir du corps. Par exemple, dans le cas célèbre de l'effet « bouba-kiki »²⁴, les sujets sont souvent incapables de dire pourquoi ils associent la figure angulaire à « kiki » et la figure arrondie à « bouba » mais pourtant, ils éprouvent une forme de certitude au sujet de cette association. Ces remarques semblent nous éloigner de la linguistique mais ce n'est pas le cas : une très large part du champ de l'épilinguistique relève de ce type d'expérience vécue. L'étude du symbolisme phonétique peut donc nous aider à progresser dans ce domaine, qui relève bien de la linguistique.

3. La stratégie consistant à réserver le champ de l'iconicité à la parole et celui de l'arbitraire à la langue n'est pas dépourvue d'une forme de duplicité. Ses promoteurs, comme on l'a vu avec l'article de John Joseph se veulent rassurants : rassurez-vous linguistes de l'iconicité ; vous n'êtes pas dans l'erreur car Saussure vous a réservé une place ; vous ne le saviez peut-être pas mais votre travail appartient au domaine de la parole – et, avec un peu de chance, si la diachronie vous est favorable, ce que vous avez observé d'icône dans la parole entrera dans la langue. Mais on s'aperçoit rapidement que, dans cette perspective, l'étude de la parole ne relève que marginalement de la « vraie » linguistique, qui est celle de la langue. Il suffit de lire ce que Joseph écrit au sujet de l'iconicité :

Iconic associations are of much interest to psychologists and semioticians, as well as to poets and readers of poetry. But Saussure considered himself a linguist or 'grammarian', and the grammarian's domain is the linguistic sign (Joseph 2015, 17).

Donc, si l'on comprend bien, Joseph nous montre au mieux que s'il existe effectivement un intérêt pour l'iconicité chez Saussure (ce qui, à mon avis, reste à démontrer)²⁵, cet intérêt concerne non pas le Saussure linguiste ou grammairien, qui, lui, ne s'intéresse qu'au signe et à son arbitraire, mais le Saussure du dimanche en quelque sorte, qui fait autre chose que de la linguistique – quand il se fait psychologue ou lecteur de poésie... Finalement, enfermer l'iconicité dans la parole semble surtout servir à préserver l'arbitraire dans la langue. En l'absence de raisons sérieuses pour justifier ce choix théorique, on ne voit pas pourquoi l'iconicité n'appartiendrait pas aussi bien au champ de la langue qu'à celui de la parole. Nous disposons désormais d'une quantité de preuves empiriques suffisantes²⁶ pour pouvoir affirmer que les langues présentent toutes, à des degrés variables, des structures relevant d'une forme ou d'une autre d'iconicité, y compris l'iconicité d'image. Ces structures iconiques sont bien observables *dans les langues*, et pas seulement dans la parole comme utilisation de la langue. Elles doivent donc avoir une place dans *la* langue.

4. Du point de vue de la linguistique de l'iconicité, ou plus largement de la linguistique du signifiant, l'arbitraire désigne un phénomène résiduel, un degré zéro de la motivation. Les saussuriens admettent qu'il existe une motivation relative à côté de l'arbitraire, qui ne l'élimine pas. Mais si on les pense dans des univers séparés – le signe pour l'arbitraire, les relations entre signes pour la motivation relative – on s'interdit de penser leur relation. Dans le cas de systèmes très structurés, comme le système de la numération par exemple, l'arbitraire absolu joue quantitativement un rôle très négligeable : en français – mais aussi bien dans d'autres langues –, si l'on mesure le taux d'arbitrarité en calculant le rapport A/M où A désigne le nombre de signes relevant de l'arbitraire absolu et M le nombre de signes relevant de la motivation relative, il est évident que ce taux tend vers zéro puisqu'un nombre infini de noms de nombres relevant de la motivation relative est produit à l'aide d'une trentaine de signes relevant de l'arbitraire absolu. Certes, cet arbitraire absolu est inéliminable. Mais, dans la réalité des langues, cela est également vrai de la motivation relative : aucune langue n'est dépourvue de structurations²⁷. Par conséquent, il serait parfaitement légitime de considérer que le premier principe de la linguistique est celui de la motivation, mais qu'elle est limitée par un résidu d'arbitraire, indispensable.

²⁴ Ramachandran et Hubbard (2001)

²⁵ Les exemples donnés dans Testenoire 2018 sont plus convaincants. Mais la perspective théorique est la même que celle de Joseph (2015).

²⁶ Voir Monneret et Nobile (2019).

²⁷ Qui sont en fait des structures analogiques mais je ne développerai pas ce point ici.

5. Enfin, et ce sera mon dernier point, il conviendrait peut-être de se demander quelle est l'utilité de ce principe de l'arbitraire du signe. Nous venons de voir qu'il n'a aucune priorité par rapport à la motivation relative. Nous avons vu précédemment qu'il conduit à négliger de très nombreux phénomènes qui caractérisent les langues du monde, phénomènes qui relèvent de l'iconicité, du symbolisme phonétique, de toutes sortes de formes de motivation. Nous avons également relevé qu'en dépit des efforts des saussuriens partisans d'une thèse « intégrative », la compatibilité de ces phénomènes avec l'appareil conceptuel saussurien est au moins douteuse, sinon imaginaire.

Mais à quoi sert donc ce principe ? Une première réponse est qu'il permet de développer, au plan épistémologique, une conception originale et novatrice de la langue : c'est l'invention saussurienne. Bien. Mais dans l'étude des langues, quel genre d'analyse ce principe permet-il de développer ? En général, dans une science, un grand principe théorique a des conséquences dans la *pratique* de cette science. Par exemple, en physique, le principe de la conservation de l'énergie²⁸ a pour conséquence l'existence d'équations de conservation (par exemple, en dynamique des fluides, on en dérive les équations de conservation de la masse, de la quantité de mouvement, de l'énergie cinétique, etc.) Mais que peut-on tirer de l'arbitraire du signe pour l'analyse linguistique, qui puisse justifier qu'on l'érige en premier principe de la linguistique (générale) ? Peut-être un moment de l'histoire de la phonologie, voire de la sémantique avec l'analyse componentielle – et encore, pour certains saussuriens contemporains, ces analyses très structurales ne sont pas fidèles à l'invention saussurienne²⁹. Peut-être la sémantique interprétative de François Rastier, mais il n'est pas même certain que la thèse de l'arbitraire soit indispensable pour l'élaboration d'un tel modèle. Dans la recherche linguistique contemporaine, quelles innovations pourraient bien être dues à un développement de la thèse de l'arbitraire du signe ? La théorie des constructions, le paradigme de la grammaticalisation, les linguistiques de l'énonciation, les linguistiques formelles, le traitement automatique des langues, l'analyse des discours – et on pourrait évidemment poursuivre cette énumération décousue (notamment en ajoutant les travaux sur l'analogie, l'iconicité, la submorphologie, l'interactionnisme, la linguistique du signifiant, l'enaction, etc.) : rien de ce qui s'est développé ces vingt dernières années en linguistique ne doit quoi que ce soit au principe de l'arbitraire du signe (et une bonne partie de ces recherches s'est construite sur la thèse opposée) . Sa défense relève donc ou bien de l'histoire des idées linguistiques et plus spécifiquement du saussurisme, ou bien d'une linguistique générale coupée de l'étude des langues.

Mais, au fond, il n'est pas très surprenant que le principe de l'arbitraire soit aussi indispensable (au sens d'inéliminable) qu'inutile pour l'étude des langues : car il s'agit d'un principe « négatif », qui ne dit rien mais impose le silence, ou, en d'autres termes, qui consiste à dire qu'il n'y a rien à dire (au sujet du rapport entre signifié et signifié). Il est donc possible de produire des discours au sujet du principe de l'arbitraire du signe lui-même, comme principe – en histoire des idées, en linguistique générale, en philosophie – mais impossible d'engager une analyse des langues fondée sur ce même principe puisqu'il n'a rien à dire du rapport entre signifiant et signifié. Paradoxalement, ce principe qui était supposé définir le cœur de l'activité du linguiste ne peut que demeurer à sa périphérie – ou dans une distance infinie qu'on pourra nommer « épistémologique » –, puisqu'il est foncièrement inapte à produire un instrument d'analyse des langues, quel qu'il soit. On peut donc choisir ou bien d'être un défenseur de l'arbitraire du signe ou bien de faire de la linguistique³⁰. Incontestablement, Georges Bohas fait de la linguistique.

Philippe MONNERET
Sorbonne Université Lettres
UR Sens Texte Informatique Histoire (STIH)

Bibliographie

²⁸ Pour tout phénomène physique l'énergie totale initiale du système isolé est égale à l'énergie totale finale.

²⁹ Comme Anne-Gaëlle Toutain (2014) le montre bien, le structuralisme est pré-saussurien (au sens où elle entend l'adjectif « saussurien » bien sûr). Voir aussi Toutain (2015).

³⁰ Ou bien les deux, mais alternativement, comme le faisait sans doute Saussure.

- ARRIVE, Michel, *A la Recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Puf, 2007.
- AUROUX, Sylvain, « Introduction: le paradigme naturaliste », *Histoire Epistémologie Langage*, 29(2), 2007, p. 5-15,
- BALLY, Charles, « L'arbitraire du signe. Valeur et signification », *Le Français Moderne* 8, 1940, p. 193-206.
- BALLY, Charles, FREI, Henri et SECHEHAYE, Albert, « Pour l'arbitraire du signe ». *In Acta Linguistica* (II), 1940-41, p.165-169
- BENVENISTE Emile, « Nature du signe linguistique », *Acta linguistica*, vol. 2, fasc. 2, 1939. p. 23-29.
- BLASI, Damián E., WICHMANN, Søren, HAMMARSTRÖM, Harald., STADLER, Peter F. et CHRISTIANSEN, Morten H., « Sound–meaning association biases evidenced across thousands of languages », *PNAS*, 113(39), 2016, p. 10818-10823.
- BOHAS Georges, « De la motivation corporelle de certains signes de la langue arabe et de ses implications », *Cahiers de linguistique analogique*, n°1, 2006, p. 11-41.
- BOHAS Georges, *L'illusion de l'arbitraire du signe*. Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- BOHAS Georges, *Les composantes du lexique de l'arabe, entre motivé et non-motivé*, Paris, Geuthner, 2019 (a).
- BOHAS, Georges, « Le trait [labial] et la motivation en arabe et en français », *Le Français Moderne*, 2, 2019 (b), p. 151-167.
- BOHAS, Georges, SAGUER Abderrahim, « The Motivation of the Linguistic Sign in the Arabic Grammatical Tradition », dans L. Nobile, *Towards a History of Sound Symbolic Theories*, John Benjamins (sous presse).
- DOSSE, François, *Histoire du structuralisme. Tome 2 : Le chant du cygne. 1967 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012.
- FISCHER, Olga et LJUNGBERG, Christina, « Iconicity: a definition », Open Semiotics, Resource Center, <http://www.semioticon.com/virtuals/iconicity/index.html>, consulté le 10 septembre 2020.
- FLOURNOY, Théodore, *Des phénomènes de synopsis (audition colorée): Photismes - schèmes visuels – personnifications*, Genève, Charles Eggimann, Paris, Félix Alcan, 1893.
- FONAGY, Iván, *La vive voix: essai de psychophonétique*, Payot, Paris, 1983.
- FONAGY Iván, « Physei/Thesei, l'aspect évolutif d'un débat millénaire », *Faits de langues*, n°1, « Motivation et iconicité », 1993. p. 29-45.
- JAKOBSON, Roman, « Le langage en relation avec les autres systèmes de communication », dans *Essais de linguistique générale II*, Paris, Minuit, 1973.
- JAKOBSON, Roman, « À la recherche de l'essence du langage », *Diogène*, 51, 1966, p. 22-38.
- JOSEPH, John E., « Iconicity in Saussure's linguistic work, and why it does not contradict the arbitrariness of the sign », *Historiographia Linguistica*, vol. 42, no. 1/2, p. 85-105, 2015.
- LAUNAY, Michel, « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 2009 [En ligne], 33-2 | 2003, mis en ligne le 03 décembre 2009, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/mcv/227> ; DOI : 10.4000/mcv.227
- CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel, MOLHO, Maurice (Mo.La.Che), « La raison du signifiant », *Modèles linguistiques*, VI-2, 1984, p. 27-41
- CHEVALIER, Jean-Claude, LAUNAY, Michel, MOLHO, Maurice (Mo.La.Che), « Pour une linguistique du signifiant », Actes du 1er Colloque de Linguistique hispanique, Rouen, 1985, *Cahiers du CRIAR*, 6, 1986, p. 95-99.
- DEROY, Ophélie et SPENCE, Charles, « Why we are not all synesthetes (not even weakly so) ». *Psychonomic Bulletin & Review*, 20, 2013, p. 1-22.

- MAGNUS, Margaret, « A History of Sound Symbolism », *The Oxford Handbook of the History of Linguistics*, éd. Keith Allan, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 191-208.
- MONNERET, Philippe, *Le sens du signifiant. Implications linguistiques et cognitives de la motivation*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- MONNERET, Philippe, « L'iconicité comme problème analogique », *Le Français Moderne*, 1, 2014, p. 46-77.
- MONNERET, Philippe, ALBANO, Mariangela, « De la composition comme dispositif analogique », *In Verbis. Lingue, Letterature, Culture*, anno VII, n°2, Carocci editore, Palermo, 2017, p. 27-46.
- MONNERET, Philippe, NOBILE, Luca, « Signifiances (Signifying), Vol. 3 No. 1, « Symbolisme phonétique et transmodalité », 2019, en ligne :
[<https://revues.bu.uca.fr/index.php/Signifiances/issue/view/24>]
- NOBILE, Luca, « Introduction : Le symbolisme phonétique à l'âge de l'oralité numérique. Une perspective sur le langage par-delà 'nature' et 'culture' », *Signifiances (Signifying)*, vol. 3 « Symbolisme phonétique et transmodalité », 2019, en ligne :
[<https://revues.bu.uca.fr/index.php/Signifiances/article/view/228>]
- OHALA, John J., « Cross-language use of pitch: an ethological view », *Phonetica* 40, 1983, p. 1-18.
- OHALA, John J., « The frequency code underlines the sound symbolic use of voice of pitch », dans *Sound symbolism*, éd. L. Hinton *et al.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 325-347.
- PICHON, Edouard, « Sur le signe linguistique. Complément à l'article de M. Benveniste », in *Acta Linguistica* vol. 2 n. 1, 1940, p. 51-52.
- PUECH, Christian, « L'arbitraire du signe comme « méta-débat » linguistique », *Cahiers de linguistique analogique*, n° 1, 2003, p. 155-171.
- RAMACHANDRAN, Vilayanur S., HUBBARD, Edward M., « Synaesthesia - A Window into Perception, Thought and Language », *Journal of Consciousness Studies* 8(12), 2001, p. 3-34.
- SAUSSURE, Ferdinand (de), « Sur une classe de verbes latins en *-eo* ». *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris* 3., 1877, p. 279-293 (Repr. in Saussure 1922, p. 353-369).
- SAUSSURE, Ferdinand (de), « Adjectifs indo-européens du type *caecus* 'aveugle' ». *Festschrift Vilhelm Thomsen zur Vollendung des siebzigsten Lebensjahres am 25. Januar 1912, dargebracht von Freunden und Schülern*, 202-206. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1912 (Repr. in Saussure 1922, p. 595-599.)
- SAUSSURE, Ferdinand (de), *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, éd. Charles Bally et Léopold Gautier, Genève, Sonor, Lausanne, Payot, Heidelberg, Carl Winter, 1922.
- SAUSSURE, Ferdinand (de), *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002.
- SPENCE, Charles et PARISE, Cesare V., « The cognitive neuroscience of crossmodal correspondences », *i-Perception* 3(7), 2012, p. 410-412.
- SPENCE, Charles et DEROY, Ophélie, « Crossmodal correspondences: Innate or learned ? », *i-Perception*, 3, 2012, p. 316-318.
- SPENCE, Charles et DEROY, Ophélie, « How automatic are crossmodal correspondences ? » *Consciousness and Cognition*, 22, 2013, 245-260.
- TESTENOIRE, Pierre-Yves, « Jeu de mots, jeu phonique et anagramme dans la réflexion linguistique de Saussure », dans M. Lecolle et B. Full B., *Jeux de mots et créativité. Langue(s), discours et littérature*, De Gruyter, 2018, p. 69-96.
- TOUSSAINT, Maurice, *Contre l'arbitraire du signe*, Paris, Didier érudition, 1984.
- TOUTAIN, Anne-Gaëlle, « Montrer au linguiste ce qu'il fait. » *Une analyse épistémologique du structuralisme européen (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste) dans sa filiation saussurienne* [en ligne], Paris IV-Sorbonne, Thèse de doctorat, 2012, disponible sur :

http://www.e-sorbonne.fr/sites/www.e-sorbonne.fr/files/theses/TOUTAIN_Anne-Gaëlle_2012_Montrer-au-linguiste-cequ-il-fait.pdf ou : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00788676>.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle, « Dualité et unité de l'arbitraire saussurien », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Droz, 2013, p. 121-135.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle, *La rupture saussurienne. L'espace du langage*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2014.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle, *La problématique phonologique. Du structuralisme linguistique comme idéologie scientifique*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

ULLMANN, Stephen, *Précis de sémantique française*, « Mots arbitraires et mots motivés ». Berne, Francke, 1952, p. 101-131.

ULLMANN, Stephen, *Semantics : An Introduction to the Science of Meaning*, Oxford, Blackwell, 1962.